

**BASES ADMINISTRATIVES
CONCOURS SUR INVITATION N° 004-2022-SES/MULTIPAÍS**

“PROMOUVOIR ET IMPLEMENTER LE PROGRAMME ENGAGE TB A TRAVERS LA SOCIETE CIVILE, AFIN DE REDUIRE LES BARRIERES D’ACCES AUX SERVICES DE TB, PAR LA POPULATION CLE DANS 8 PAYS DE LA REGION DE LAC” – OBSERVA TB

**EMBAUCHE DU CONSULTANT :
"CONSEIL POUR LA SYSTÉMATISATION D'EXPÉRIENCES RÉUSSIES DANS LE CADRE DES
CONTRATS SOCIAUX, PUBLICS ET PRIVÉS (ENGAGE – TB) - HAITI"**

MARS 2022

1. ANTÉCÉDENTS

Le Fonds mondial (GF) de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (The Global Fund en anglais) a été créé en 2002. Le GF est chargé de financer des projets visant à réduire l'impact de l'une de ces 3 maladies dans les pays prioritaires ou éligibles à cette subvention.

Partners In Health, en alliance avec la TB Coalition of the Americas et avec le soutien des organisations de la société civile (OSC), des mécanismes de coordination des pays (CCM), des ministères de la Santé par le biais des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose (PNT), a soumis une demande de financement au FM le 03 août 2018.

Partners In Health (PIH) a été désigné par le Fonds mondial comme le principal bénéficiaire de la subvention multi-pays pour la lutte contre la tuberculose dans la région Amérique latine et Caraïbes. Le projet s'intitule : "Promouvoir et mettre en œuvre ENGAGE TB par le biais de la société civile pour réduire les obstacles à l'accès aux services antituberculeux pour les populations clés dans les pays de la région ALC" (en abrégé : OBSERVA TB).

Le projet OBSERVA TB a parmi ses objectifs, la consolidation de l'approche ENGAGE TB dans 8 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Pérou, Mexique, El Salvador, République dominicaine, Colombie, Guatemala, Haïti et Bolivie) pour l'intégration des activités communautaires de la lutte contre la tuberculose dans le travail des organisations de la société civile (OSC).

Pour lui, Il a été prévu, au cours de l'année 3 du projet, un cabinet de systématisation d'expériences réussies dans le cadre de contrats sociaux, publics et privés (ENGAGE – TB).

2. JUSTIFICATION

La tuberculose demeure un important problème de santé publique dans la Région des Amériques. Pour 2017, l'OMS a estimé à 282 000 nouveaux cas et rechutes de tuberculose. De plus, on estime que 87% des cas de tuberculose dans les Amériques se retrouvent dans 10 pays : Brésil, Pérou, Mexique, Haïti. La Colombie, le Venezuela, l'Argentine, la Bolivie, les États-Unis et l'Équateur et plus de la moitié des cas se concentrent uniquement entre le Brésil, le Pérou et le Mexique.

Pour mettre fin à la tuberculose, la crise de la tuberculose nécessite une réponse concertée et globale des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris la société civile et, surtout, ceux qui sont directement touchés par la tuberculose.

L'une des principales recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est l'intégration des activités communautaires de lutte contre la tuberculose dans le travail des organisations non gouvernementales et d'autres organisations de la société civile, pour

lesquelles elle a publié un manuel d'orientation de l'approche ENGAGE - TB in 2012. Depuis, elle a publié d'autres documents pour guider la mise en œuvre de cette approche.

Le projet OBSERVA TB a parmi ses objectifs, la consolidation de l'approche ENGAGE TB dans 8 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Pérou, Mexique, El Salvador, République dominicaine, Colombie, Guatemala, Haïti et Bolivie) pour l'intégration des activités communautaires de la lutte contre la tuberculose dans le travail des organisations de la société civile (OSC). A cet égard, le projet a développé des ateliers nationaux avec des représentants du gouvernement et de la société civile pour la socialisation des concepts et composantes de base d'ENGAGE - TB et pour proposer un plan d'action pour la mise en œuvre de cette approche dans le pays.

À la suite des efforts dans la mise en œuvre d'ENGAGE - TB, le projet a programmé le développement de bureaux d'études pour la systématisation des expériences des 8 pays d'intervention dans le cadre des contrats sociaux, publics et privés développés dans cette approche. Pour lui, au cours de l'année 3 du projet, l'embauche est requise pour une systématisation conseil des expériences réussies dans le cadre de la démarche ENGAGE TB. Le produit de ces systématisations sera utile pour disposer d'informations régionales solides sur la contribution de la société civile à la riposte contre la tuberculose. En outre, il est prévu que la diffusion de l'expérience de la mise en œuvre de l'approche ENGAGE TB dans les pays de la région ALC servira à sa réplication dans d'autres pays et favorisera ainsi de nouveaux contrats sociaux publics et privés en matière de tuberculose.

3. OBJECTIFS DU CONSEIL

Objectif général

Systematiser les expériences réussies dans le cadre de contrats sociaux, publics et privés grâce à la mise en œuvre de la démarche ENGAGE - TB.

Objectifs spécifiques

- A. Reconstruire et organiser les expériences de mise en œuvre de l'Approche ENGAGE - TB dans le pays, dans le cadre du projet OBSERVA TB.
- B. Présenter le processus de mise en œuvre de l'Approche ENGAGE - TB et son impact sur la riposte nationale de lutte contre la tuberculose.
- C. Identifier les facteurs restrictifs et facilitateurs du processus de mise en œuvre de l'Approche ENGAGE - TB
- D. Identifier les enseignements tirés du processus de mise en œuvre.

4. PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

La consultation sera effectuée au niveau national - Pérou

5. LIVRABLES DU CONSEIL

5.1 Produit 1: Plan de travail

Avant de formuler le plan de travail, le consultant doit tenir une réunion avec l'équipe clé du projet.

- La préparation du plan de travail doit détailler et justifier toutes les activités à réaliser pendant la consultation. Le document doit programmer, sans limitation, les activités suivantes:
 - Cartographie des acteurs impliqués.
 - Entretiens avec des informateurs clés du secteur public et des organisations de la société civile.
 - Groupe de discussion avec des organisations de la société civile (minimum 6 OSC).
 - Analyse des données et des informations relatives aux indicateurs clés d'ENGAGE TB.

- Processus de systématisation des informations et de préparation des rapports.

Pour une meilleure compréhension du chemin critique à suivre, la répartition des activités et des tâches doit être présentée.

- Méthodologie pour le développement du conseil.
- Ressources nécessaires au développement de la consultance.
- Le calendrier des activités, présenté au format Microsoft Project GANTT (ou comparable).
- Proposition de structure du document final.

Le plan, l'échéancier et la méthodologie de travail doivent être élaborés, présentés et exposés pour approbation.

5.2 Produit 2 : Rapport préliminaire

Pour le développement du produit, les documents techniques de l'OMS sur l'approche ENGAGE-TB seront pris comme référence : définitions opérationnelles, manuel d'application, manuel de formation et formation des agents communautaires et volontaires communautaires.

Grâce à une analyse documentaire, des entretiens avec des acteurs clés (gouvernement et société civile), des groupes de discussion et d'autres méthodes pertinentes, le produit doit :

- Décrivez l'expérience de mise en œuvre dans la composante Analyse de la situation.
- Décrivez l'expérience de mise en œuvre dans le composant Environnement propice.
- Décrivez l'expérience de mise en œuvre dans la composante Lignes directrices et instruments.
- Décrivez l'expérience de mise en œuvre dans le composant Identification des tâches.
- Décrivez l'expérience de mise en œuvre dans la composante de suivi et d'évaluation.
- Décrivez l'expérience de mise en œuvre dans la composante Renforcement des capacités.
- Présenter le niveau d'avancement de la mise en œuvre dans chaque composante d'ENGAGE-TB, sur la base de l'application d'une liste de contrôle.
- Indiquez les principales réalisations du processus de mise en œuvre d'ENGAGE-TB dans le pays.
- Présentez les attentes de la société civile et du Programme National TB du travail collaboratif promu par ENGAGE TB.
- Identifiez les facteurs limitants et facilitants du processus de mise en œuvre.
- Identifiez les leçons apprises et les bonnes pratiques

Le document doit être conforme au schéma approuvé dans le plan de travail.

5.3 Produit 3 : Rapport final

Le rapport doit être conforme au schéma approuvé dans le plan de travail et doit avoir intégré les suggestions et recommandations fournies dans le document préliminaire.

De plus, une présentation PowerPoint avec un résumé du document doit être soumise, afin de faciliter la présentation des résultats.

Noter:

- Avant le développement des produits, le consultant doit avoir une réunion avec l'équipe clé du projet.
- Une attention particulière est requise dans l'utilisation des citations et l'inclusion de toutes les références bibliographiques, pour lesquelles les normes APA doivent être utilisées.

- Les produits doivent être développés, présentés et exposés pour approbation.
- Les produits dans leur intégralité doivent être livrés en version électronique.
- La propriété intellectuelle des produits de conseil appartient au Fonds mondial.

6. DURÉE ET ESPACE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONTRAT

La livraison des produits se fera selon le calendrier suivant :

Produits	Date de livraison
Produit 1 – Plan de travail	7 jours calendaires à compter de la signature du contrat.
Produit 2 – Rapport préliminaire	28 jours calendaires à compter de l'approbation du produit 1.
Produit 3 – Rapport final	7 jours calendaires à compter de l'approbation du produit 2.

7. COORDINATION ET CONFORMITÉ DES SERVICES

- Coordination : Responsable du coordinateur du projet et de la personne en charge du suivi et de l'évaluation du projet OBSERVA TB de Zanmi Lasante - Fonds Mondial.
- Conformité : Par le coordinateur du projet OBSERVA TB de Zanmi Lasante - Global Fund.

8. PROFIL DE L'ÉQUIPE DE CONSULTANTS

Personne morale ou personne physique.

Le consultant ou l'équipe de consultants doit remplir le profil suivant :

- Diplôme professionnel en sciences de la santé ou en sciences sociales.
- Études de troisième cycle souhaitables en santé publique, méthodologie de recherche, épidémiologie ou sujets connexes.
- Expérience au cours des 5 dernières années dans la gestion et l'analyse de données, la conception, le suivi, l'évaluation et la systématisation de programmes d'intervention ou de développement en santé, les systèmes d'information, la recherche.
- Expérience dans les études qualitatives et les méthodes mixtes d'analyse de données.
- Expérience dans les projets et interventions de lutte contre la tuberculose au niveau national ou régional, en mettant l'accent sur les populations clés.

- Expérience souhaitable de travail avec des organisations de la société civile.

9. MONTANT DE REFERENCE

Le montant de référence pour ce service est de huit mille cinq cent dollars américains & 00/100 (8,500.00 USD), taxes légales comprises. Le service est à tout prix.

- S'il s'agit d'un consultant d'origine haïtienne, l'impôt sur le revenu sera retenu.
- Si le consultant est une personne physique ou une société étrangère (hors d'Haïti), considérez que l'impôt sur le revenu des non-domiciliés et l'IGV des non-domiciliés seront retenus.

10. MODE DE PAIEMENT

Le paiement de ce service s'effectuera comme suit :

Produit	Montant du paiement
Vers la conformité du produit 1	30%
Vers la conformité du produit 2	30%
Vers la conformité du produit 3	40%

11. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Pour participer au processus de sélection du service de conseil, la personne physique doit présenter son CV, document national d'identité (DNI) ou document similaire, la proposition technique du conseil, la proposition économique, la présentation des formats demandés dans le TDR et toute la documentation qui appuie le respect des exigences légales et le profil demandé pour le service de conseil.
- Pour participer au processus de sélection pour le service de conseil, la société/l'équipe de conseil doit soumettre les exigences de capacité juridique, les documents justifiant la conformité au profil demandé, la proposition technique du bureau d'études, la proposition économique et la présentation des formats demandés dans le TDR.
- Dans le cas où une société étrangère est acceptée en tant que consultant, considérez que l'impôt sur le revenu des non-domiciliés et l'IGV des non-domiciliés seront retenus.
- Le consultant doit envoyer une preuve de paiement fiscale valide (facture, facture ou autre) conformément aux dispositions légales de son pays respectif.
- La prestation sera réalisée en coordination avec la personne en charge du Suivi et de l'Evaluation et le Coordonnateur du Projet OBSERVA TB - Fonds Mondial.
- Il est précisé qu'une fois les produits livrés aux dates indiquées, le responsable du suivi et de l'évaluation et le Coordonnateur du Projet OBSERVA TB, feront les observations pertinentes dans un délai n'excédant pas 05 jours ouvrables à compter du jour après la livraison.
- Il est établi que, dans le cas où le prestataire de services ne livre pas les produits dans les délais indiqués dans le contrat, Zanmi Lasante, pourra déduire pour notion de clause pénale, selon la formule suivante :

PÉNALITÉ

$$\text{JOURNALIÈRE} = \frac{10\% \times \text{Montant total du produit/service}}{F \times \text{Jours de durée du Service}}$$

F = facteur 0,25 pour les durées supérieures à 60 jours

facteur 0,40 pour les durées inférieures à 60 jours

Cette pénalité sera également appliquée en cas de non-respect par le consultant de la formulation d'observations aux rapports.

La déduction du prix sera jusqu'à un maximum de cinquante pour cent (50%) du prix de la valeur des produits et, une fois ce maximum atteint, Zanmi Lasante pourra envisager la résiliation du contrat.

Il convient de noter que les produits peuvent avoir un maximum de deux observations, à partir de la troisième observation, la pénalité sera déduite pour chaque jour de retard dans la livraison finale du produit, compté à partir du moment où il est communiqué par e-mail que ce n'était pas des observations qui ont été soulevées.

h) La propriété intellectuelle des produits de conseil appartient au Fonds mondial.

Remarque importante : dans le cas où une personne ou une société étrangère (hors d'Haïti) est acceptée en tant que consultant, considérez que l'impôt sur le revenu non domicilié et l'IGV non domicilié seront retenus.